

## RÉUNION AVEC LE CABINET D'OLIVIER VÉRAN SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA VACCINATION DANS LE SECTEUR DE LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

L'Uniopss a été conviée à une réunion autour de la stratégie vaccinale dans le secteur de la lutte contre l'exclusion. Cette réunion était organisée par Jean Fabre-Mons, conseiller auprès d'Olivier Véran.

### Plusieurs points y ont été présentés :

- **La liste des personnes prioritaires a évolué mais reste limitée** en raison du nombre contraint de doses : les plus de 75 ans, les plus de 50 ans avec des comorbidités, les 18 à 49 ans avec des pathologies à très haut risque de formes graves, les personnes de plus de 60 ans dans les foyers de travailleurs migrants et les résidences sociales assimilées. Toutefois, aucune priorité ne sera donnée aux professionnels du secteur social tant que le nombre de doses ne sera pas disponible en plus grande quantité. Beaucoup de demandes sectorielles sont faites pour une priorisation ; les doses ne permettent aujourd'hui que l'ouverture en priorité aux professionnels qui travaillent dans les structures de soins du sanitaire et du médico-social.
- **Un objectif d'aller-vers** est décliné dans la stratégie gouvernementale, notamment concernant le secteur de la lutte contre l'exclusion : certaines personnes prioritaires à ce stade de la vaccination ou plus tard seront en incapacité de se déplacer et de se faire vacciner. Des instructions ont été soumises aux ARS par la DGCS, en lien avec les préfetures et les collectivités territoriales, pour faciliter et développer l'aller vers : organiser pour ces personnes des prises de rendez-vous, lorsqu'elles ne peuvent pas le faire elles-mêmes sur des créneaux réservés et organiser le transport de ces personnes en centre de vaccination. S'ajoutent à cela la vaccination à domicile possible par un médecin traitant, et le déploiement d'équipes mobiles de vaccination, même si dans certains territoires, cette modalité est difficile à mettre en œuvre au vu d'un manque de disponibilités des professionnels et des ressources médicales.
- **La vaccination des personnes vivant en foyers de travailleurs migrants âgées de 60 ans ou plus** a commencé, avec des retours positifs sur la procédure. Il ressort que cette vaccination est facilitée lorsque des campagnes de

sensibilisation sont mises en œuvre le plus tôt possible, qu'il existe des équipes mobiles de vaccination et de la traduction.

- **La montée en charge de la vaccination en hébergement** est plus facile dans les régions qui utilisaient déjà des équipes mobiles de santé. Dans toutes les régions, des campagnes de sensibilisation se mettent en place auprès et par l'intermédiaire des travailleurs sociaux et des médiateurs de lutte anti-covid.